SENSIBILISATION Immigration irrégulière et trafic de personnes

Les agences de placement sur le banc des accusés

Sur la question de la migration irrégulière et le trafic d'êtres humains, des trafiquants plus structurés passent maintenant par des agences privées pour exploiter les difficultés vécues par les jeunes. C'est ce qu'a fait savoir hier, le président de l'Ong Diaspora, développement, éducation migration (Diadem) lors de l'ouverture d'un séminaire de formation sur ces questions. Badara Ndiaye, qui déplore cette situation, appelle les autorités à mettre en place une législation sur les agences privées de placement.

Par Dieynaba KANE

De nouvelles méthodes conduisant à la migration irrégulière et à la traite des personnes sont en train d'être utilisées en Afrique de

· l'Ouest. C'est la révélation faite hier par Badara Ndiaye, président de l'Ong Diadem (Diaspora développement éducation migration). D'après M. Ndiaye, «on propose à des jeunes hommes et jeunes dames la possibilité d'aller travailler ou de migrer dans des pays pas seulement en Europe mais aussi dans les pays du Golfe, Moyen-Oorient, Maghreb sur la base de faux contrats, de faux documents». M. Ndiaye, qui est également coordonnateur de la plateforme Mig Afrique, informe qu'il y a «des trafiquants qui sont organisés de manière beaucoup plus structurée et qui passent par des structures privées qui, souscouvert d'un travail lié à la formation, à l'éducation, utilisent leur reconnaissance juridique pour exploiter les difficultés vécues par les jeunes de notre pays». Selon Badara Ndiaye, «une fois sur place, ils sont maltraités et sont victimes de toutes sortes de brimades physiques». Cette situation, renseigne-t-il, «se traduit par une perte totale de dignité et aussi des situations de migration irrégulière». Soulignant qu'il n'y a pas de «législation sur les agences privées de placement», M. Ndiaye informe

que «des individus font reconnaître leurs structures privées travaillant dans le domaine du transport et du voyage et ensuite utilisent ces mécanismes pour envoyer les jeunes gens dans des mares de crocodiles».

Agnès Bertrand de la commission de l'International catholique pour les migrations (Icmc) et directrice du programme Immigration et développement en Afrique de l'Ouest est aussi d'avis que «la question de la migration n'est pas véritablement encadrée au niveau sous régional». Certes, elle reconnaît qu'il y a des initiatives mais, souligne-t-elle, il y a «un énorme vide juridique». C'est d'ailleurs, d'après elle, ce qui fait que «ce sont les trafiquants de migrants qui prennent le pas sur cette migration irrégulière entrainant la traite d'êtres humains». D'après Mme Bertrand, il est constaté «différents degrés de recrutement illégal». Parlant de la traite ou du trafic d'êtres humains, elle soutient que les jeunes qui veulent immigrer vers l'Europe, en passant par l'Afrique du Nord, «se retrouvent coincer dans ces pays dans des conditions épouvantables». Selon la responsable de l'Icmc, il y a le cas «de



Par Sucré-Salé Ils ont perdu le Nord

Ils ont perdu le Nord les étudiants de l'université de Saint-Louis. Leur revendication peut être légitime, mais les actes qu'ils ont posés hier ne les anoblissent pas. Revendiquer que la lumière soit faite autour de la mort de Fallou Sène est une noble doléance mais ils l'ont souillée de triste manière. Comment peut-on souiller le bureau d'un recteur ? Question à des étudiants, qui sont appelés à promouvoir le civisme écrit en lettres d'or sur le programme du Président Sall...

jeunes femmes qui la plupart sur de fausses promesses se retrouvent à travailler dans des conditions proches de celles de l'esclavage dans les pays du Golfe et du Proche- Orient». Déplorant cette situation, le président de l'organisation Diadem lance un appel au président de la République pour mettre en œuvre «une législation spécifique sur les agences privées de placement» au Sénégal. Selon lui, il faut voter un texte au niveau de l'Assemblée nationale allant dans ce sens. Argumentant la pertinence de sa proposition, M. Ndiaye soutient que cela permettra «une meilleure structuration et organisation du secteur» et d'après lui, le ministère du Travail va «s'impliquer dans ce processus avec divers niveaux de contrôle».

S'agissant des activités à mener

avec la plateforme qui regroupe

des organisations de la Société

civile de pays africains sur la ques-

tion, M. Ndiaye parle d'une cam-

pagne «au mois de juillet pour

dénoncer cette situation». Il souligne également qu'ils veulent insister sur le registre de l'information pour donner des outils et mécanismes de résistance. Il s'agit avec cette méthode de «transformer durablement les situations d'avoir un regard critique». «Nous voulons travailler sur une résilience communautaire afin de mettre fin à cette omerta dans les communautés», a-t-il ajouté.

L'Icmc, l'Ong Diadem et l'Oim organisent depuis hier un séminaire de formation pour la Société civile sur les questions de migrations mixtes, de recrutements internationaux et de protection des migrants. Durant trois jours, des organisations de la Société civile de la sousrégion ouest-africaine vont échanger afin d'élaborer «une feuille de route en termes de plaidoyer pour voir quelles sont les demandes à formuler auprès de leurs gouvernements et les organisations régionales comme la Cedeao».

dkane@lequotidien.sn

Tensions à l'Ugb de Saint-Louis

Les étudiants retournent dans la rue Don Chattle MDIONGHE